

# PACTE

## « ENTREPRISES ENGAGÉES POUR L'EMPLOI EN SEINE-SAINT-DENIS »

Entre :

**Le Département de la Seine-Saint-Denis**, domicilié à l'Hôtel du Département, 3 Esplanade Jean Moulin à Bobigny, représenté par **Monsieur Stéphane TROUSSEL**, Président du Conseil départemental, en vertu de la délibération de la Commission permanente du 30 janvier 2014.

Ci-après dénommé « Le Département »,  
d'une part,

Et :

**Le Collectif des entreprises pour une économie plus inclusive de la Seine-Saint-Denis**, représenté par **Madame Nathalie JAQUI**, Présidente Directrice Générale du Groupe CRIT & CEO sponsor du Collectif 93.

Ci-après dénommée « le Collectif 93 »,  
d'autre part,

Ensemble dénommés « Le Département et le Collectif 93 »



# PRÉAMBULE

Territoire dynamique et fertile en projets, la Seine-Saint-Denis dispose de nombreux atouts : les plus grands noms de l'économie française et internationale y côtoient un réseau dense de TPE-PME.

Ces dernières années, ces atouts sont mis en lumière par le développement de pôles d'activités emblématiques et l'implantation de grandes entreprises représentant plusieurs secteurs d'activités sur le territoire.

Cet élan économique devrait se poursuivre et s'amplifier, au vu des grands projets d'aménagement (Grand Paris Express, ANRU II) et de la tenue des prochains événements sportifs mondiaux (Jeux Olympiques et Paralympiques 2024). Fort de cet agenda, le Département affirme la position stratégique et l'attractivité du territoire à l'échelle de la région.

Cependant, le Département a dû affronter des mutations économiques qui ont mis en difficulté plusieurs de ses pôles d'emplois historiques. Ce contexte a eu des conséquences sur les Séquanodionysien-ne-s en activité ou en insertion.

En réponse à ces difficultés, le Département entend impulser des stratégies innovantes en matière de retour à l'emploi.

A cet effet, dès 2013, la Seine-Saint-Denis décidait d'intensifier son action en faveur de l'emploi et de l'insertion à travers les «Engagements pour l'égalité et contre les discriminations». Cette politique volontariste, réaffirmée en 2018 dans le cadre du Plan Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PDIE), se traduit par la signature de partenariats entre le Département et des grandes entreprises ou des acteurs économiques majeurs, prévoyant notamment la mise en œuvre d'actions pour l'emploi.

En 2022, la «Nouvelle donne des politiques d'insertion et d'emploi» représente un nouveau souffle aux dispositifs d'accompagnement des publics, plus particulièrement les allocataires du RSA, suite à l'accord historique signé avec l'Etat sur la renationalisation du RSA en septembre 2021.

Cette étape majeure se traduit notamment par la création de 22 Agences Locales d'Insertion (ALI). Les ALI déploieront une offre d'accompagnement enrichie pour l'accès à l'emploi des allocataires du RSA (près de 84 000 foyers au premier trimestre 2023), tout en apportant des solutions pérennes face aux freins périphériques rencontrés. La mise en place de ces agences induira l'accent sur une meilleure fédération et coordination avec les services de droit commun, les acteurs associatifs et surtout les acteurs économiques. En effet, l'un des défis du Département est d'encourager les entreprises à s'engager dans des politiques de recrutement innovantes et de les sensibiliser au principe d'employeur'habilité.

La volonté du Département rencontre celle du Collectif des entreprises pour une économie plus inclusive. Né en réponse aux récentes crises socio-économiques, le Collectif fédère 39 entreprises «Grands Comptes» aux domaines d'activités divers et variés (grande distribution, finance & assurance, industrie, services à la personne...), et s'est donné trois priorités majeures :

- 1) l'accès à l'emploi et à la formation visant à la sécurisation des parcours professionnels des jeunes et des populations les plus précaires ;
- 2) la mise en place de produits, services et dispositifs permettant d'aider au quotidien les personnes en situation de précarité ;
- 3) le développement de politiques d'achats inclusives.

Afin de répondre à ces trois priorités, le Collectif des entreprises pour une économie plus inclusive a défini au niveau national une série de cinq engagements à remplir et dix objectifs à atteindre (à horizon 2025), dont celui de créer et d'animer 15 Collectifs Territoriaux, y compris en Seine-Saint-Denis.

Travailler ensemble en faveur de l'inclusion induit de dépasser les clivages entre les sphères associatives, institutionnelles et économiques. Les entreprises membres du Collectif 93 entendent donc mutualiser et optimiser toutes les actions et les bonnes volontés qui contribueraient à atteindre cet objectif commun. En s'engageant ainsi, les entreprises membres du Collectif 93 démontrent leur envie de proposer, de participer et d'innover dans la recherche de solutions concrètes face aux difficultés rencontrées par les personnes dites les plus fragiles.

Le présent accord souhaite donc formaliser et renforcer les relations déjà existantes entre le Conseil départemental et le Collectif 93 dans le but commun d'œuvrer en faveur de l'inclusion.

# À TRAVERS CE PACTE LES PARTENAIRES S'ENGAGENT SUR LES AXES SUIVANTS :

## 1. PERMETTRE L'ACCÈS À L'EMPLOI DES HABITANT·E·S

L'accès à l'emploi des Séquano-dionysien·ne·s a toujours été l'une des ambitions du Département, du fait des opportunités présentes sur le territoire.

Si les mutations économiques (recul du secteur industriel) ont eu des répercussions sur l'offre d'emplois, les activités se sont diversifiées avec le développement du secteur tertiaire. Plus important encore est l'évolution du nombre d'emplois créés, qui dépasse celle observée à l'échelle nationale depuis ces quinze dernières années.

Néanmoins, la redynamisation économique profite peu aux personnes en recherche d'emploi, notamment en raison de leur faible niveau de qualification. En décembre 2023, la Seine-Saint-Denis comptait 184 400 demandeur·se·s d'emploi, soit près de 17% des demandeur·se·s d'emploi d'Île-de-France selon France Travail. Le nombre de demandeur·se·s d'emploi demeure supérieur à celui observé avant la crise sanitaire et en hausse de 3% sur 1 an.

Par ailleurs, il convient de rappeler que ce constat affecte plus particulièrement :

- le public féminin dont le taux d'emploi demeure plus faible que celui des hommes et ayant des besoins spécifiques (les femmes représentent 8 familles monoparentales sur 10 en Seine-Saint-Denis). L'égalité professionnelle reste un enjeu de taille.
- les personnes en situation de handicap.
- les allocataires du RSA dont une majorité a une ancienneté dans le dispositif supérieure à 3 ans, réalité qui illustre notamment la difficulté à accéder à un emploi durable.
- les jeunes inscrit·e·s en mission locale et suivi·e·s par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les volontés du Département s'alignent avec celles du Collectif 93, qui souhaite accroître son investissement en matière d'insertion professionnelle, par une politique plus sensible à l'inclusion et une plus grande participation aux actions organisées par le Département.

***Ainsi, le Département et le Collectif 93 s'engagent à réaliser autant que possible les actions du premier axe ci-dessous :***

- ***La participation pérenne du Collectif 93 au Handiforum.*** Événement lancé en 2017, le Handiforum fédère les entreprises et les organismes de formation dont les offres sont adaptées aux personnes en situation de handicap. L'initiative a été saluée par les acteurs économiques, associatifs et institutionnels, et surtout par les publics (900 visiteur·se·s en 2023). Cette démarche va de pair avec le Collectif 93, partenaire du Handiforum depuis 2021. En effet, les trois priorités identifiées par ledit collectif incluent l'enjeu de favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap.
- ***La participation aux Cafés Contacts de l'Emploi.*** Depuis 2017, le Département de la Seine-Saint-Denis finance les Cafés Contacts de l'Emploi® en partenariat avec l'association Décoll' Ton Job. Le concept du Café Contact de l'Emploi® favorise des rencontres entre entreprises (ayant des offres à pourvoir rapidement) et les demandeur·se·s d'emplois, en se démarquant des événements de recrutement classiques. En effet, il est privilégié la prise de contact pour lever les appréhensions des candidat·e·s potentiel·le·s et les mettre en confiance face aux entreprises. Chaque année, le Département soutient quatre éditions sur le territoire, pour chacune desquelles participent au moins 15 entreprises, avec plus de 200 offres à pourvoir. Les prochains Cafés Contacts de l'Emploi® feront davantage appel à des entreprises issues de diverses filières, l'occasion pour le Collectif 93 de prendre part à cette action.

- **Des rencontres entre les entreprises membres du Collectif 93 et les sortants des formations financées par le Département, dans le cadre de l'Appel à Projets «Seine-Saint-Denis Compétences».** Dans le but de pallier le faible niveau de qualification des demandeur·se·s d'emploi, et en particulier les allocataires du RSA, le Département lance chaque année l'appel à projets «Seine-Saint-Denis Compétences». Plus de 2000 places de formation sont conventionnées par an. Elles incluent des formations certifiantes, qualifiantes et professionnalisantes et visent à favoriser le retour pérenne à l'emploi.

Néanmoins, les difficultés que rencontrent les organismes de formation à mobiliser des entreprises pouvant garantir l'entrée en stage et/ou en emploi subsistent.

L'enjeu de l'accès à l'emploi durable reste donc un défi à relever, tant pour le Département que pour le Collectif 93. C'est pourquoi il est prévu un rapprochement entre les besoins des entreprises et les formations proposées, par exemple des rencontres entre les entreprises et les stagiaires en fin de formation.

- **Forum pour l'emploi des femmes.** En 2023, le Département a organisé le 1er forum pour l'emploi des femmes en partenariat avec l'Etat et la Cité des Métiers de Paris. Il a attiré près de 500 femmes venues rencontrer 70 exposants (entreprises, organismes de formation, etc.). Le Collectif 93, déjà engagé pour l'égalité professionnelle, a participé au forum et a manifesté une volonté de participer aux prochaines éditions.

## **2. CONTRIBUER À L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET ACCÈS À LA QUALIFICATION**

Ces dernières années, les dispositifs d'accompagnement portés par les services de droit commun et les associations se sont révélés efficaces dans l'orientation professionnelle des publics. Selon France Travail, 75% des bénéficiaires ont attesté de leur utilité, grâce à une meilleure connaissance du marché du travail et surtout d'une prise de conscience de leurs compétences. Le Département et le Collectif 93 entendent s'inscrire dans cette dynamique, à travers les actions suivantes :

- **Les Semaines des métiers déclinées par filière.** En 2023, le Département a organisé le « Mois des Métiers » autour de filières en tension. Ce nouveau temps a permis la réalisation de plus de 50 actions proposées par des partenaires permettant des rencontres entre les publics et les professionnel·le·s, la découverte de métiers, l'accès à des formations sur des métiers qui recrutent, la professionnalisation des acteurs de l'emploi et de l'insertion, des visites d'entreprises... Ces actions ont bénéficié à plus de 700 Séquanodionysien·ne·s.

En 2024, le Département va renouveler des Semaines des métiers en partenariat avec France Travail autour de 4 filières :

- les métiers du « Prendre soin des autres » ;
- la transition écologique ;
- le numérique ;
- les métiers du transport et de la logistique.

L'événement mutualisera des actions proposées par les acteurs économiques, institutionnels et associatifs. Le Collectif 93 pourra en proposer lors des prochaines éditions de ces temps forts.

- **La mise en place d'immersions en entreprise.** Afin de renforcer l'employabilité des demandeur·se·s d'emploi, les entreprises du Collectif 93 se mobiliseront pour faire découvrir des métiers en immersion. Les immersions permettent notamment aux personnes de confirmer leur projet professionnel, mieux connaître les métiers et leurs conditions d'exercice.

- **Actions spécifiques en direction des jeunes.** L'apport de solutions face aux problématiques rencontrées par les publics éloignés de l'emploi en Seine-Saint-Denis nécessite de mettre en œuvre des actions pour la jeunesse, dans le but de sécuriser l'entrée dans le marché du travail. Pour cause, le décrochage scolaire reste un défi à relever ; 30 % des jeunes Séquano-Dionysien·ne·s n'ont aucun diplôme. Leur situation les expose à de multiples précarités, qui se sont empirées depuis la crise sanitaire. Parmi ces jeunes figurent ceux pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes est l'un des fers de lance des politiques du Département, qui soutient notamment le réseau des missions locales et des Écoles de la 2<sup>ème</sup> Chance (E2C). Le Collectif 93 œuvre dans cette même perspective, en s'engageant pour le recrutement des jeunes en formation (contrat de professionnalisation ou en alternance) et en emploi durable. Le présent accord fait converger les volontés du Département et celles du Collectif 93, à travers le renforcement de plusieurs volets :

• La mobilisation des entreprises dans l'accès à l'apprentissage. En 2022, le Département a soutenu des actions portées par Convergence 93, réseau départemental des missions locales, pour la promotion, le développement et le recrutement par la voie de l'apprentissage. Ces initiatives ont permis à 166 jeunes de signer un contrat au sein d'une entreprise (dont des entreprises hors du Collectif 93).

Le Département et le Collectif 93 s'engageront à s'appuyer sur cette lancée, en partant par exemple de la nécessité d'articuler les besoins du Collectif 93 avec ceux des CFA du territoire en matière de recrutement pour accompagner les jeunes vers l'apprentissage.

• Agir pour l'insertion professionnelle des jeunes de l'ASE. La protection de l'enfance est une responsabilité portée à l'échelle départementale. Ce sont ainsi 9500 enfants et jeunes pris en charge par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Ces jeunes doivent être autonomes, notamment sur le plan financier, à la fin de leur prise en charge par l'ASE, entre leurs 18 et 21 ans. Une insertion sociale et professionnelle réussie et rapide est donc un enjeu majeur dans la construction du parcours d'autonomie de ces jeunes. Ces dernier·ère·s rencontrent plus de mal à s'insérer professionnellement que les autres, bien que formé·e·s et en capacités, ils manquent de réseau et de méthode.

Le Département souhaite ainsi proposer aux entreprises de son territoire de s'engager socialement dans l'insertion professionnelle des jeunes pris en charge par l'ASE :

- en leur permettant d'accéder à des postes au sein de l'entreprise (stage, contrat d'apprentissage, CDD, CDI),
- en leur faisant découvrir les différents métiers de l'entreprise à travers les ateliers ad hoc organisés par le Département,
- en les intégrant aux actions RSE de l'entreprise,
- en développant des temps entre les professionnel·le·s de l'ASE et les entreprises notamment autour des outils de recherche d'emploi,
- en organisant des ateliers, par exemple de tutorat, pour permettre aux jeunes d'être conseillé·e·s, orienté·e·s, d'élargir leur réseau et leurs connaissances.

Le Collectif 93 a notamment pris part à d'autres événements s'inscrivant dans ce sens, notamment le forum des jeunes de l'ASE en 2023. Le forum a accueilli 300 visiteur·se·s et des entreprises dont quatre membres du Collectif 93, qui entend renouveler sa présence aux prochaines éditions.

- Le renforcement du partenariat avec l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance. En Seine-Saint-Denis, le réseau des Écoles de la 2<sup>ème</sup> Chance est soutenu par le Département, pour la conduite des activités pour les jeunes dits « NEET » (jeunes qui ne sont ni en emploi, en formation ou en stage), avec une attention particulière pour l'accès à la formation en alternance.

Le Collectif 93 est déjà impliqué dans les missions des Écoles de la 2<sup>ème</sup> Chance. Les professionnels des entreprises se mobilisent pour prendre part aux sessions de coachings et de rencontres (participation aux visites mentorées de lieux à haute valeur civique) afin de les préparer au mieux à entrer dans le monde de l'entreprise.

Les volontés conjointes du Département et du Collectif 93 confirment l'engagement des deux parties à soutenir les Écoles de la 2<sup>ème</sup> Chance sur le territoire, afin de réduire les inégalités socioprofessionnelles.

- La contribution à la relance de la plateforme des stages de 3<sup>e</sup>. En 2013, le Département a créé la plateforme « Mon Stage de 3<sup>e</sup> », pour permettre aux collégien.ne.s de 3<sup>e</sup>, notamment celles et ceux disposant de peu ou pas de réseau, de trouver un stage en entreprise. Chaque année, des employeurs sont partenaires de cette initiative permettant à des collégien.ne.s d'obtenir un stage et de découvrir des métiers.

La découverte du monde de l'entreprise pour les jeunes par l'entrée en stage figure parmi les actions du Collectif national des entreprises pour une économie plus inclusive. Le Département et le Collectif 93 participeront à la relance et la valorisation de la plateforme départementale par la diffusion d'offres de stage et l'accueil de stagiaires.

### 3. GOUVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE

- **Pilotage et mise en œuvre.** Le présent accord prend effet à la signature pour une période de 3 ans. Chaque année, le programme d'actions spécifiques convenu entre les parties sera annexé au présent document.

Le suivi de ces actions se fera par un comité de pilotage qui se réunira au moins une fois chaque semestre pour étudier les résultats et définir le programme d'actions de l'année suivante. Certaines actions pourront faire l'objet d'une convention spécifique.

- **Communication.** Dans le cadre des relations avec la presse et/ou de communication grand public relatives à ces actions, le Département et le Collectif 93 s'engagent à faire mention de la participation des deux parties signataires. Les événements de promotion portant sur ces actions seront préparés en collaboration.

**Fait en deux exemplaires originaux**

**À ....., LE .....**

**Pour le Département de Seine-Saint-Denis,**  
**Monsieur Stéphane TROUSSEL**  
Président du Conseil Départemental  
de la Seine-Saint-Denis

**Pour le Collectif 93,**  
**Madame Nathalie JAOUI**  
Présidente Directrice Générale du Groupe  
CRIT & CEO sponsor du Collectif 93